

La Communauté de Communes de Thann-Cernay (CCTC), Établissement Public de Coopération Intercommunale regroupant 38.500 habitants et comprenant 16 communes recrute, dans le cadre du remplacement d'un agent momentanément indisponible :

1 Maître-Nageur Sauveteur (H/F) à temps complet

Grade : Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives (catégorie B)

Poste à pourvoir rapidement
CDD de droit public

Description de l'emploi

Placé(e) sous l'autorité de la responsable des équipements sportifs, vous assurez la surveillance, l'enseignement et l'encadrement des activités aquatiques auprès des usagers des deux piscines intercommunales de Thann-Cernay.

Vous êtes également garant(e) du maintien et du respect des règles d'hygiène au sein de ces deux structures.

Missions principales

- encadrement et apprentissage de la natation aux groupes scolaires comme aux adultes,
- animation des cours collectifs pour les différents groupes,
- participation à l'élaboration du projet pédagogique, avec les membres de l'équipe, en proposant et en concevant des animations aquatiques,
- surveillance des usagers et des bassins lors des activités encadrées mais également lors des pratiques libres, dans le respect de la réglementation interne,
- gestes de premiers secours en cas d'incident,
- participation aux tâches d'entretien et de nettoyage lors des arrêts techniques.
-

Profil recherché

Vous êtes titulaire du BPJEPS AAN ou du BEESAN et des recyclages obligatoires mis à jour.

Force de proposition dans les projets de conception des activités aquatiques, vous disposez des techniques d'animation et des outils pédagogiques, nécessaires à l'encadrement des différents groupes.

Vous savez adapter votre intervention en fonction des publics accueillis et faites preuve de qualités relationnelles. Vous possédez les aptitudes pour veiller au respect du règlement intérieur en cas de conflits ou pour assurer la sécurité des usagers des établissements.

Vous maîtrisez les procédures d'urgence à appliquer en cas d'incident ainsi que les règles d'hygiène à respecter au sein d'une piscine.

Rigoureux(se) dans l'exécution de vos missions, ponctuel(le) et disponible, vous êtes autonome dans l'organisation de votre travail. Vous êtes doté(e) du sens du travail en équipe et celui du service public.

Conditions de travail

Lieu d'affectation : piscines intercommunales de Thann et Cernay

Temps de travail : cycle de travail annualisée sur la base de 35 heures hebdomadaires
- Flexibilité des horaires de travail : week-ends et jours fériés.

Rémunération : Traitement selon grille indiciaire + Régime indemnitaire (RIFSEEP)

Les candidatures sont à envoyer avec une lettre de motivation et un curriculum vitae à :

**Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Thann-Cernay
3a, rue de l'Industrie CS 10228
68704 CERNAY CEDEX**

ou par courriel : contact@cc-thann-cernay.fr